

Le Courrier de Tychique

Correspondance à adresser à
M. Jean Marc Chabanon
168, Route du Grobon – 01400 – Châtillon-sur-Chalaronne

N° 481

« Le plus grand dérèglement de l'esprit c'est de voir les choses, telles qu'on voudrait qu'elles soient, et non pas telles qu'elles sont en réalité. »

Bossuet « Traité de l'amour de Dieu et de soi-même »

**Dimanche 12 janvier 2014
Solemnité de l'Épiphanie**

Quelques précisions.-

La publication de la « messe à la synagogue » évoquée dans mon dernier « Courrier » m'a valu quelques critiques variées et parfois inattendues. Je les accepte bien volontiers...

Je commence par la plus inattendue. Elle émane d'un ressortissant suisse qui semble ne pas apprécier vraiment M. l'abbé Wuilloud. Je n'en cite que les extraits les plus modérés ... « Bravo pour votre article sur la « messe à la synagogue » (...) Vous allez apprendre qu'il n'en est rien, mais je considère qu'il ne faut pas le faire savoir, au contraire, et diffuser le texte du « Rocher » le plus largement possible. (...) Il faut l'obliger à justifier lui-même une si innommable forfaiture. (...) » Puis vient une critique acerbe sur « l'expulsion de l'abbé Salenave sans écrit, ni procédure aucune. » Les autres critiques (quatre au total) concernent mon « imprudence » et mon absence de vérification des propos cités. Voici ce que je puis répondre. J'ai reçu, à titre d'information, une photocopie de la page du « Rocher » qui mentionnait sans aucune restriction la messe célébrée « avec joie dans la synagogue ». Fort surpris, j'ai aussitôt appelé un prêtre suisse que je connais bien et qui avait lu l'article du « Rocher ». Il m'a fait part de sa consternation à ce sujet. Il m'a dit que ça suscitait de nombreuses réactions. Est-ce pour calmer ces réactions qu'un additif fut diffusé ensuite ? Je n'en sais rien.. Mais un prêtre français m'a adressé le m@il suivant : « Cher ami, Je vous adresse mes meilleurs vœux pour 2014 : que Dieu nous bénisse pour porter notre croix avec les mêmes sentiments que Jésus et Marie. En ce qui concerne le « Rocher » de Suisse, je n'ai pas reçu non plus une notice explicative pour cette messe ! » Qu'il me soit permis, en tout cas, de regretter que M. l'abbé Wuilloud n'ait pas mis entre guillemets, les termes contestés, et fait un renvoi en bas de page pour en donner l'explication... Trop simple ?... Ou volonté de provoquer comme pourrait le faire penser l'ambiguïté avec laquelle il écrit : « Que ceux qui peuvent comprendre comprennent et que les autres aillent voir » ?

Bientôt : les élections !

Sous le titre « Pourquoi voter » Joseph de Flin publie un éditorial dans le bulletin « Sous la Bannière » (p. 17-21) qui mérite une lecture attentive. (« Sous la Bannière » – « Les Guillots » – 18260 – Villegenon – abonnement annuel : 40 €)

L'éditorialiste rappelle tout d'abord que ni le catéchisme du Concile de Trente, ni celui de Saint Pie X n'évoquent le prétendu devoir électoral. Mais il ajoute que « un certain petit catéchisme réédité depuis plus de 70 ans, et que l'on trouve notamment dans les écoles catholiques fidèles, a un peu embrouillé les esprits ». Il s'agit du « Catéchisme pour les diocèses de langue française » d'après le Chanoine Quinet et le Chanoine Boyer – (Editions Clovis 2001 – p.271) On y apprend que « les devoirs envers la patrie sont de respecter l'autorité civile, d'obéir aux lois justes et de remplir avec conscience tous les devoirs civiques » ces derniers étant (...) « de **remplir avec conscience son devoir électoral** » c'est-à-dire « **de voter pour des hommes capables et si possible bons chrétiens.** » Bon courage !...

C'est sans doute pour cette raison que je me suis vu « rappelé à l'ordre » par certains clercs pour avoir milité contre le prétendu « devoir électoral ». Parfois on m'invitait à recommander plutôt le « vote blanc » alors que ces bulletins n'entrent pas en compte dans le résultat du dépouillement. Il serait bientôt prévu de les décompter... mais ils seraient seulement annexés séparément au procès-verbal... sans en tenir compte !...

Et puis il y a aussi le « moindre mal » considéré comme un pis-aller... Emmanuel Barbier (1851-1925) écrit : « Entre deux choix formellement mauvais, le moins mauvais reste mauvais. Tel est le cas entre deux francs-maçons. Et nous n'arrivons pas à concevoir comment on peut ne pas considérer comme un acte mauvais en soi, celui de conférer par son vote la puissance

législative à un ennemi juré de Dieu, de l'Église et de la société. » (in « Le devoir politique des catholiques ». p. 148 et « Sous la Bannière » note 15 page 20)

Dans son éditorial Joseph de Flin cite aussi une déclaration du pape Pie IX : « Je bénis tous ceux qui coopèrent à la résurrection de la France. Je les bénis dans le but – laissez-moi vous le dire – de les voir s'occuper d'une œuvre difficile mais bien nécessaire, **celle qui consiste à faire disparaître, ou à diminuer, une horrible plaie qui afflige la société contemporaine et qu'on appelle le suffrage universel.** Remettre la décision des questions les plus graves aux foules nécessairement inintelligentes et passionnées n'est-ce pas se livrer au hasard et courir volontairement à l'abîme ? **Oui, le suffrage universel mérite plutôt le nom de folie universelle, et, quand les sociétés secrètes s'en emparent, comme il arrive trop souvent, le nom de mensonge universel.** » (Pie IX aux pèlerins français – 5 mai 1874 – Cité par A. Loubier in « Démocratie libérale » - 1992 – p.100)

On doit donc légitimement considérer que, non seulement il n'existe aucune obligation de voter, mais que s'abstenir ne constitue aucun péché comme on le dit trop souvent ! Au contraire « *il y a, de façon absolument certaine, obligation de ne pas voter pour un candidat, qui ne soutiendrait pas le Règne Social de Notre Seigneur, ou qui soutiendrait, même de façon passive, un ou plusieurs éléments d'un programme politique qui ne serait pas catholique. Et là, il y a même péché à apporter son soutien à ces éléments hostiles. Au fait... Voyez-vous un candidat, un seul (une seule ...) dont les projets et l'action politiques s'appuient sur des considérations chrétiennes ?* » (p. 19 de l'éditorial)

Et puis, ne perdons jamais de vue qu'il est tout à fait impossible de se faire élire hors l'appartenance à un parti politique car, quoi qu'il en soit, l'élu devra toujours se soumettre à la discipline de celui-ci, à son programme, à ses décisions !... S'il s'y opposait il s'en ferait exclure immédiatement. Voilà qui restreint considérablement l'exercice de son discernement personnel et rend caduques ses velléités de reconquête ! J'en parle par expérience ! En effet, j'ai été contacté par le député de ma circonscription, pour me présenter à une élection. Je lui répondis que, si j'accédais à sa demande ce serait sous deux conditions. La première étant que n'ayant jamais adhéré à un parti politique je puisse ne jamais y adhérer. La seconde, que je sois totalement libre de voter en mon âme et conscience sans aucune directive de qui que ce soit. L'affaire en est restée là ! CQFD !

L'exemple du Front National.-

L'exemple est emblématique !... Il fut un temps où ce Parti se parait d'une étonnante empathie pour la Tradition catholique. Lorsque J.M. Le Pen vint à Bourg en Bresse, il y a un certain nombre d'années, son meeting avait été précédé, sur le site même, par la célébration d'une Messe dans le rite traditionnel !... On en est bien loin aujourd'hui ! Je ne m'y étais pas rendu mais j'ai des amis qui peuvent en témoigner ... Bien plus tard, je connais des prêtres de la Fraternité qui célèbrent des messes pour son succès ! Le père de l'un des séminaristes d'Écône – ordonné depuis – m'adressa une lettre manuscrite pour m'accuser de trahison et me qualifier d'ennemi de la patrie en raison de mes propos qui étaient ceux... que je continue à tenir !

Seulement voilà ! Par un manque total de formation politique, le FN engrangea des adhésions dont certaines auraient dû être sinon rejetées, du moins sévèrement contrôlées et écartées de tout pouvoir au sein du mouvement. Très rapidement il fut l'une des cibles privilégiées des maçons et autres athées militants. Et aujourd'hui Me Gilbert Collard en est un membre influent. Il appartient à la « Grande Loge Nationale de France » depuis 1960 (Source l'« Express » du 6 janvier 2012). Mais surtout il est de plus en plus évident qu'un certain Florian Philippot, énarque et Vice-président du Mouvement, en détient les rênes qui échapperont prochainement à Marine Le Pen dans une implosion probable. Car ce Monsieur a le bras long !... On le dit Franc-maçon mais je n'ai pu en obtenir la certitude. En tout cas, le 1^{er} décembre 2013, il assista au 18^{ème} salon du B'nai B'rith, organisé par la Loge « Ben Gourion » à la mairie du 16^{ème} arrondissement de Paris. Le 24 décembre 2013 il déclara sur RTL : « *L'avortement n'est pas une priorité des Français, à l'inverse du chômage, du pouvoir d'achat et des questions de sécurité.* » C'est exact, hélas ! Les Français s'en sont accommodés ! Mais l'avortement ne serait-il pas l'assassinat de centaines de milliers d'enfants innocents ? Même si, honte à lui, ce n'est plus « *la priorité des Français* » endoctrinés et conditionnés par les appareils politiques qu'il rêve de rejoindre ! Étonnez-vous, alors, de n'avoir pas vu Marine Le Pen à la « *Manif pour tous* » ! Enfin, et pour ne pas allonger ce texte, il se déclare fervent « *Gaulliste* » : « *Nous sommes, aujourd'hui, un parti clairement gaulliste* » (Le Figaro – décembre 2013). Les Pieds Noirs et les Harkis apprécieront. Qu'on est loin du FN des origines !...

Un appétit féroce ?...

Si nous n'étions pas concernés nous pourrions nous désintéresser de la mâle virilité de notre Président. Mais, ne serait-ce que par l'image qu'il projette dans le monde, nous n'aimerions pas qu'elle nous soit aussi attribuée ! Il y eut DSK, il y a maintenant M. Hollande qui après avoir abandonné Ségolène Royal, a invité Valérie Trierweiler à l'Élysée et lui préfère désormais l'actrice Julie Gayet... Certes, il y eut dans le passé (entre autres) un certain Louis XIV qui entretenait de nombreuses « favorites » dont Mme de Montespan, mais il laissa la France dans un état qu'on n'ose comparer avec celui que François Hollande nous laissera ! C'est là toute la différence... dans ce domaine !